

Département de HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de BONNEVILLE
Canton de CHAMONIX
Commune de
VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt deux le Jeudi 10 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de

Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 novembre 2022

Objet
N° 22-05-16
NOMINATION D'UN DIRECTEUR POUR LA REGIE CHAUFFAGE BOIS

Présents

Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET,

Absents excusés

Madame Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance

Madame Maryvonne ALVARD

VU la question écrite N°1386 de l'assemblée nationale du 29.01.2013

La loi du 26 Janvier 1984 N°84-53 et le décret du 15 février 1988

Les article L2221-10 et R 2221-2 du code générale des collectivités territoriales,

Le maire rappelle qu'après le départ de la Secrétaire de Mairie, la régie de la chaufferie bois est dans l'obligation de retrouver un nouveau directeur pour la régie chaufferie bois.

La nouvelle secrétaire de mairie est proposée pour reprendre les fonctions de sa prédécesseure, elle est autorisée à disposer du statut de directeur de régie même en tant qu'agent non titulaire recruté dans les conditions prévues par la loi n°84-53 en vertu de la réponse de l'Assemblée nationale en date du 29 janvier 2013.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de nommer Madame Manon EHRHART sur le poste de directrice de la régie en tant que secrétaire de Mairie, et ce, après son accord préalable.

Délibération exécutoire le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Affichage en mairie de Vallorcine du
Au

Au registre sont les signatures



Le/la secrétaire de séance
Pour copie conforme